

DECLARATION LIMINAIRE

**COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DES SERVICES DECONCENTRES DES SERVICES
JUDICIAIRES DE LA COUR D'APPEL DE CAEN**
en sa Formation Spécialisée
réunion exceptionnelle du

06 mars 2026

Mesdames, Messieurs, Madame la secrétaire générale,

Nous voici réunis pour la première fois sous ce format de formation spécialisée exceptionnelle pour traiter la question du TJ Coutances et plus particulièrement sous l'angle des risques psychosociaux.

Fidèle à sa ligne qui est de défendre ceux qui font tenir la justice, notre organisation rappellera qu'elle a alerté à de nombreuses reprises sur cette problématique l'administration, que ce soit en formation spécialisée ou lors des CSA.

Notre stratégie a toujours été de privilégier le dialogue et la négociation aux effets de manches populistes utilisés par une organisation non représentative localement sans doute en quête de revanche électorale.

C'est ainsi que nous sommes intervenus il y a deux ans pour cette même juridiction de Coutances au sujet du télétravail, et c'est ainsi que nous souhaitons apaiser les tensions au sein de ce tribunal judiciaire pour remettre à sa juste place l'équipe de direction et permettre l'épanouissement de toutes les catégories de personnels au sein d'un collectif de travail efficace et solidaire.

Ce que nous n'acceptons pas, en revanche, c'est de voir un agent, quel qu'il soit, jeté en pâture à la démagogie, par le biais de plusieurs tracts d'une bassesse insupportable mettant en cause tant son ancien métier que sa famille.

Ces méthodes ne seront jamais les nôtres, et pendant que certains s'agitent et clivent de façon stérile, nous, organisation majoritaire tant au sein de la DSJ que dans les instances représentatives du ressort, nous agissons pour garantir l'amélioration des conditions de travail pour tous les agents.